

Charte régionale d'engagement volontaire pour la réduction des émissions de CO₂ dans les transports routiers



Toulouse, le 17 juin 2010,

Les conclusions du Grenelle de l'environnement ont retenu pour le domaine des transports un objectif de réduction de 20 % des émissions actuelles d'ici 2020 (afin de les ramener au niveau de 1990).

Le plan Climat Régional 2 adopté par la Région Midi-Pyrénées en novembre 2009 vise à amplifier les actions en matière de lutte contre le changement climatique, et notamment grâce à sa participation au développement des modes de transport moins émetteurs de gaz à effet de serre.

Afin de limiter les émissions des transports, l'implication des acteurs concernés est indispensable. Au travers de la présente Charte l'Etat, l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME), la Région, et les organisations professionnelles de transporteurs s'engagent ensemble.

Les signataires s'engagent à :

- inciter les entreprises à s'engager dans une démarche de réduction de leurs émissions;
- mettre en place des outils de communication afin de promouvoir leurs actions.

Les entreprises s'engagent à :

- réaliser un « diagnostic CO₂ » complet, c'est à dire établir la situation initiale de référence ;
- choisir au moins un indicateur de performance environnementale avec un objectif chiffré ;
- définir un plan d'action de 3 ans touchant le véhicule, le carburant, le conducteur et l'organisation des flux de transport.

Ces engagements font l'objet d'une charte individuelle co-signée par l'entreprise, l'ADEME et le représentant de l'Etat. Les guides et outils sont disponibles auprès de l'ADEME et de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL).

**En signant cette charte, nous nous engageons à travailler conjointement
pour accompagner les entreprises midi-pyrénéennes de transport routier
dans cette démarche volontaire de réduction des émissions de CO₂.**

le préfet de
région

le directeur
régional

le président
de la Région

le président
régional

le président
régional

le président
régional

le président
régional

Dominique
Bur

Michel
Peyron

Martin
Malvy

Joël
Verdié

Jean-Claude
Barcos

Jean-François
Brou

P/Jean-Louis
Pacault

